



La LETTRE des Elus de l'opposition



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de joie et bonheur à vous et à tous vos proches. Que 2015 vous apporte santé, réussite et satisfaction, que ce soit sur le plan personnel, familial ou professionnel.

Dans la continuité de notre 1^{er} numéro, nous venons vous apporter, à travers notre *LETTRE*, un complément d'information et notre point de vue sur les actions en cours au sein du conseil municipal.

Dans ce numéro :

- Introduction
- Les changements au sein du Conseil Municipal
- Développement de Ste Foy : près de 270 nouveaux logements
- Manque de transparence: volonté ou négligence?
- La future crèche construite sur une partie des terrains de sport
- L'ALAE
- Le lac
- Vous avez la parole

Vous découvrirez, en lisant cette *LETTRE*, quelques changements au sein de l'équipe municipale, mais aussi des informations sur des sujets sur lesquels vous avez régulièrement demandé des précisions, notamment les projets de construction à venir, la disparition d'une partie des terrains de sports, et l'évolution du dossier du lac.

Notre travail de réflexion se poursuit avec le soutien de nos anciens colistiers autour desquels s'est formé un groupe de volontaires venus renforcer ce travail d'analyse et de vigilance.

Pour nous permettre de rester à votre écoute, n'hésitez-pas à nous contacter afin d'échanger sur les sujets qui vous semblent majeurs et même à venir rejoindre notre groupe de réflexion.

Bien cordialement.

Vos élus de l'opposition,

Guy Calestroupat
Nathalie Gonthiez
Jean-Claude Mestre
Jean-Paul Monteil

Les changements au sein du Conseil Municipal

La Feuille de Ste Foy n'ayant pas communiqué sur les changements au sein du Conseil Municipal, la LETTRE prend le relais : 3 démissions de conseillers municipaux.

- 2 démissions successives enregistrées au sein de l'Equipe majoritaire :
 - o Mme Marie Montsarrat remplacée par Mme Hélène Martin,
 - o Mme Hélène Martin, n'ayant pas souhaité siéger, est remplacée par Mr Emmanuel Gardey de Soos.
- 1 démission enregistrée au sein de l'équipe d'opposition :
 - o Mme Marie-Noëlle Déliot remplacée par Mr Guy Calestroupat.

Développement de Ste-Foy : près de 270 nouveaux logements

On notera que « La Feuille de Sainte-Foy » donne très peu d'informations sur les projets d'urbanisme. Notre LETTRE prend donc le relais et vous informe en toute transparence de l'évolution des dossiers en projet ou confirmés. Ce thème est d'autant plus intéressant en ce début 2015 que les mois à venir s'annoncent particulièrement « constructifs » sur notre village...

Voici ce qui est prévu et validé par l'équipe en place « Ensemble pour un Développement Maitrisé ».

→ Conformément au PLU voté en 2013, 3 projets avancés ont été rapidement autorisés :

- Sur le terrain situé face à l'entrée de l'Ensoleilhada (route de Bordeneuve), le **17 avril 2014**, le maire a validé le permis d'aménager.
Sur ce terrain seront construites 27 maisons, plus un lot prévu pour 15 maisons locatives. Les travaux ont été retardés temporairement du fait de la réalisation de fouilles archéologiques.
Soit un total de 42 logements.
- Sur le terrain situé sur la gauche du chemin de Palenque, un projet est en étude comprenant **60 logements**, dont 30 logements sociaux.
- Sur le terrain situé entre le lotissement « Lac 3 » et le chemin de Palenque, le **04 juillet 2014**, le maire a validé le permis d'aménager et les permis de construire pour 23 maisons + 10 terrains à bâtir, ainsi qu'un onzième lot prévu pour 18 maisons locatives.
Soit un total de 51 logements.

→ La nouvelle majorité souhaite poursuivre ce développement immobilier avec d'autres constructions : le PLU va donc être modifié afin de promouvoir de nouveaux projets.

- Lancement en septembre 2014 de la 1^{ère} modification du PLU dont l'objectif principal est de rendre constructible les terrains « gelés » du centre du village : un projet de logements est actuellement en cours d'étude sur les terrains situés entre le lotissement « La Lauragaise », la route de Fréchin et l'avenue Joseph Huc (face au lotissement l'Occitanie).
Soit près de 45 logements en projet.
- Autre projet en cours d'étude sur les terrains situés sur la droite en prolongement du chemin de Palenque : un ensemble immobilier d'habitations (permis non encore déposé).
Soit un projet de 51 logements.

En tenant compte des projets de particuliers, ce sont environ 270 nouveaux logements (soit environ 800 nouveaux habitants que la commune va bientôt accueillir).

Manque de transparence - Volonté ou négligence?

Les conseils municipaux



Difficile
d'obtenir la
transparence

sur les débats au sein des
réunions des Conseils
Municipaux.

Nous déplorons toujours l'absence quasi-systématique d'information préalable aux conseils municipaux, ce qui nous empêche d'étudier les projets soumis au vote. Il nous est donc difficile de prendre position et lorsque le vote engage l'avenir de la commune nous sommes malheureusement souvent amenés à nous abstenir. Ce n'est pas notre conception de la vie démocratique.

Difficultés d'accès aux informations



Toujours
aucune
commission
constituée !

Des groupes officieux, à composition variable, se réunissent. De ces réunions, nous n'en connaissons ni la composition, ni les dates, ni les sujets évoqués et orientations prises. Malgré toute notre bonne volonté, il nous est quasi-impossible de nous exprimer sur les sujets traités.

Exemple du manque de transparence

Lors du Conseil Municipal du 24 novembre, suite à la question formulée sur l'avancement des modifications du PLU, monsieur le maire nous avait proposé de passer en mairie afin de prendre connaissance du contenu du dossier. Nous avons alors pris rendez-vous, par l'intermédiaire de Mr Ruffat, avec la responsable technique de ce dossier, Madame Ventouillac.

Nous avons été recus par Mme Ventouillac, deux autres conseillères ainsi que Mme Valette, 1^{ère} adjointe. Il nous a alors été précisé qu'aucun élément concret ne pouvait nous être présenté.

Nous avons dû repartir sans aucune information nous permettant de comprendre le projet et préparer notre vote pour le conseil municipal du mois de Décembre.

La future crèche construite sur une partie des terrains de sport

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédente LETTRE, le choix a été fait par l'intercommunalité, et accepté par la municipalité, de construire une nouvelle crèche plutôt que d'agrandir et mettre aux normes la crèche existante.



Une contrainte majeure s'est alors imposée : proposer un terrain permettant la construction de ces nouveaux locaux.

C'est ainsi que les conseils municipaux du 24 novembre et du 15 décembre 2014 ont décidé de céder gratuitement une partie des terrains de sports pour la construction de la nouvelle crèche et du nouveau local du Relais d'Assistants Maternelles (RAM). **Ainsi, ce sont 1.723 m², couvrant l'intégralité des terrains de basket et de pétanque**, en bordure du terrain de foot, qui sont cédés à la Communauté de communes.

Notre inquiétude ne s'arrête pas là sur la gestion de ce dossier. En réponse à nos questionnements, les élus en charge du dossier ont reconnu que des infrastructures, pourtant majeures, n'avaient pas été encore intégrées dans ce projet :

- L'emplacement pour le parking et « l'arrêt minute »,
- L'accès à la crèche avec sécurisation du trafic au regard des enfants de l'école primaire,

Ainsi, force nous est de constater que le coût et le financement de ce projet sont loin d'être finalisés. La raison de cette précipitation dans ces décisions, invoquée par l'équipe de Mr Ruffat, est qu'il fallait à tout prix céder le terrain avant fin 2014, sous peine de reporter d'un an le projet.

Y avait-il vraiment urgence absolue au point de générer l'effritement de notre espace sportif, « pièce essentielle de l'environnement des écoles » (dixit M. Ruffat en campagne), effritement considéré comme « dommage collatéral » par Monsieur le Maire aujourd'hui ? Qui paiera au final la voirie d'accès et les parkings : les St Foyens seuls ou l'Intercommunalité ?

L'ALAE

Lorsqu'une telle activité démarre il n'est pas surprenant que des difficultés apparaissent lors du 1^{er} trimestre de sa mise en œuvre. Plusieurs dysfonctionnements sont remontés jusqu'à nous, notamment :



La mise en place de l'ALAE n'est pas chose simple.

- Le manque de personnel encadrant, du fait de plusieurs postes non encore pourvus, ceci impliquant :
 - o L'impossibilité de l'accès pour tous les enfants aux animations,
 - o L'absence d'activités pédagogiques entre 11h30 et 13h30,
- La gestion des responsabilités par table lors du repas de midi...

Différentes réunions se sont tenues. Il semble que les problèmes se résolvent peu à peu. Un point doit être fait normalement d'ici la fin de ce mois de janvier.

Nous restons à votre écoute si vous souhaitez échanger sur ce thème en particulier.



Le Lac : des promesses de campagne à la réalité

Lors de la campagne des municipales, le dossier du lac a été un sujet de forte préoccupation des St-Foyens. Nous vous avons, en toute transparence, communiqué les conclusions de l'étude technique de décembre 2013 (étude réalisée par le cabinet spécialisé ARTELIA).



Le rêve d'une solution simple, rapide, issue des promesses de la campagne électorale s'éloigne....

Il s'agit d'un dossier technique, contraint par une réglementation environnementale stricte. Les solutions proposées sont par conséquent financièrement lourdes, très lourdes pour la commune. Estimation par les experts techniques : entre 1 et 2 millions d'euros HT, selon la technique et le volume à extraire, uniquement pour curer la vase (transport et évacuation non chiffrés).

Dans son programme électoral, l'équipe en place avait promis de sauvegarder le lac par un curage en partenariat avec les agriculteurs. Le Maire avait écrit « **La réalisation de ce projet doit être planifiée le plus rapidement possible. Dans 5 ans, il sera trop tard !** » (sic).

On s'est pris à rêver d'une solution locale et rapide...

Mais que sont devenues ces promesses de campagne ?

Depuis mars 2014, l'équipe en place a simplement pris connaissance des conclusions d'ARTELIA et semble s'orienter vers un appel à idées auprès d'autres bureaux d'études. Bientôt un an, rien ne se dessine encore à l'horizon.

On est reparti pour de longues études... Espérons au moins que les scénarii proposés seront présentés aux St-Foyens avant toute décision.



Vous avez la parole

Cette lettre est un lien entre nous. Elle est un support qui permet la vigilance citoyenne sur l'action de la municipalité nouvellement élue.

N'hésitez pas à nous contacter via notre site Web :
ou par mail à :

www.stefoydynamique.fr
contact@stefoydynamique.fr

En précisant vos : Nom/ Prénom/ Adresse/ email/ N° téléphone